

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

FRAISSE CHARLES (1804-1870)

par Jacques Hochmann

Charles Antoine Fraisse est né à Plainpalais (alors département du Léman), le 12 pluviôse an XII [2 février 1804]. Son père est Joseph Antoine Fraisse (Bourg-Argental [Loire] 19 juillet 1768-Plombières-les-Bains [Vosges] 2 août 1838 lors d'une cure), fils d'un procureur du bailliage devenu notaire de Bourg-Argental, officier de la Légion d'honneur en 1834 (LH/1022/34), alors vérificateur de l'enregistrement à Plainpalais, a été receveur de l'enregistrement à Boën, Saint-Symphorien, Yssingaux, Gex et Lyon, et vérificateur aux départements du Léman et de l'Ain, plus tard, inspecteur aux départements des Basses-Alpes, du Loiret et du Rhône, puis directeur de l'enregistrement et des domaines de l'Aveyron, de la Meuse, de l'Isère, et enfin du Rhône où il termine sa carrière, veuf en premières noces de Marguerite Antoinette Victoire Chevalier. Sa mère, Claudine Émilie Chevalier (née à Lyon midi 6 septembre 1780), seconde épouse de Joseph Antoine (mariés à Lyon le 19 nivôse an IX [9 janvier 1801]), est la fille de Charles André Chevalier, ancien notaire à Lyon et lui-même fils d'un avocat au bailliage de Bourg-Argental, et d'Élisabeth Camel fille de négociant lyonnais. Témoin de l'acte de naissance : Jean Baptiste Antoine Philippe, receveur de l'enregistrement à Genève. Un de ses ancêtres Pierre Fraisse était maître chirurgien à l'hospice Saint-Laurent à Lyon (Vingtrinier). Sa mère (apparentée à plusieurs bonnes familles lyonnaises : les Collette, les Chevalier-Arnaud, les Camel, les Gonon) lui donne une éducation très chrétienne qui inspirera toute sa vie. Après des études de médecine à Paris couronnée par une thèse de doctorat : *De la nostalgie* (Paris : Didot, 1833, 32 p.), Charles Fraisse exerce à Lyon surtout comme médecin des pauvres dans les quartiers d'Ainay et de Sainte-Blandine, où il visite les ouvriers dans leurs mansardes. Très lié au curé d'Ainay, l'abbé Jean Boué, il est le médecin de plusieurs institutions de bienfaisance : auprès des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul rue Bourgelat, et de la Providence Denuzière montée du Chemin-neuf. Il est resté 37 ans le médecin, et 20 ans l'administrateur, de cet établissement pour jeunes garçons confiés aux frères maristes, destiné à « *élever religieusement de pauvres enfants qui pour la plupart seraient abandonnés à l'incurie et à l'indifférence de leurs parents, de les préparer à se rendre utiles à la société par leur travail, leur bonne conduite, par la pratique exacte de toutes les vertus sociales et religieuses, de les garantir enfin dès l'âge le plus tendre des exemples séducteurs qui jettent les germes de l'immoralité dans leurs cœurs et qui plus tard ne donnent que des fruits de corruption et de mort* » (N. Bez). En 1832, 1835 et 1849, il se dévoue pour lutter contre le choléra, lors des épidémies de Marseille et de Paris, et il établit avec F. François, un précieux *Répertoire complet et analyse des diverses méthodes de traitement appliquées au choléra morbus en France et dans les pays étrangers*. Les auteurs y font état de la querelle

entre « *épidémistes* », qui considèrent que la maladie est d'origine écologique et qu'elle est due à l'influence néfaste d'un air vicié, d'une mauvaise alimentation d'un excès de boisson, et « *contagionistes* », qui incriminent un « *agent morbifique* » inconnu, mais développé chez un individu infecté et transmissible par propagation. Fraisse et François sont plutôt réticents devant les théories contagionnistes (qui se révéleront exactes) car elles risquent d'induire une « *répugnance* » à soigner les cholériques et entretiennent la peur autour d'eux. Pour les réfuter, ils proposent d'expérimenter en inoculant du sang ou des « *liquides d'évacuation* » et regrettent de se heurter à un refus ! À défaut, ils réclament des études statistiques sérieuses et comparatives des habitudes alimentaires, des provenances géographiques, des « *positions de fortune* » des contaminés et des non contaminés. Ils empruntent à l'Académie de médecine une description précise de trois phases évolutives : le simple ressenti de « *l'influence épidémique* », la cholérine, premier degré d'intensité des symptômes, la période « *algide* » pré-agonique, marquée par l'importance de la déshydratation qui « *cadavérise* » le sujet, réduit sa masse sanguine, entraîne soif intense, crampes et asphyxie. S'ils ont bien la notion que le tube digestif est « *l'organe où se passent les plus grands désordres* », ils font aussi état de théories nerveuses ou ganglionnaires. Ils passent en revue, pays par pays et auteur par auteur, toutes les pratiques thérapeutiques proposées. Si l'on conçoit l'usage du charbon végétal pour modérer la diarrhée, on s'étonne aujourd'hui de voir conseiller, au moins au début, avec une quasi-unanimité, la saignée, les émétiques et les purgatifs (le calomel, le sulfate de soude « *qui calme le dévoiement après avoir provoqué plusieurs garde-robes* »). Certains auteurs tentent des transfusions qui sont toujours mortelles. Les frictions, les bains froids, la flagellation aux orties pour « *urtiquer* » la peau et stimuler une réaction de l'organisme, les sangsues sur l'abdomen, la « *ligature circulaire des membres* » pour modérer les crampes voisinent avec des méthodes plus apaisantes comme le réchauffement du corps, l'usage généralisé de l'opium. L'action désinfectante du chlore dans « *les plombs conducteurs des eaux de ménage* », dans « *les lieux infects et dans les salles de réunions nombreuses* » est reconnue. Par la suite, Charles Fraisse sera nommé au Conseil de salubrité où il rédigera de nombreux rapports. Décrit avec des « *idées avancées* », partisan d'une république de « *citoyens raisonnables, réfléchis, instruits et éclairés* », sur le modèle des États-Unis, tout en s'opposant avec modération aux « *saturnales* » révolutionnaires (Hodieu), Charles Fraisse devient adjoint au maire en 1848, dans le conseil municipal de Démophile Laforest (1795-1867) qui a proclamé la République à Lyon. Laforest ayant démissionné le 15 août 1848, estimant son mandat incompatible avec celui de député à la Constituante, Charles Fraisse assure l'intérim jusqu'au 3 octobre 1848, où Édouard Réveil (1799-1886), qui deviendra député puis sénateur sous l'Empire, est nommé maire par le gouvernement Cavaignac. (D. Laforest aura une fin peu glorieuse : ayant repris son étude notariale, il sera condamné pour escroquerie, déchu de la Légion d'honneur et se réfugiera à Londres en 1863). Fraisse reste, jusqu'à sa dissolution en 1851, au conseil municipal qui contribue par sa gestion à diminuer la dette occasionnée par les travaux urbains de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. En 1849, Charles Fraisse, membre de la société littéraire, est nommé par Réveil bibliothécaire de la bibliothèque du Palais des Arts. Il succède à Victor de Laprade* qui, lui-même, a succédé à Jean-Baptiste Monfalcon*, devenu en 1847 bibliothécaire de la bibliothèque municipale. Depuis 1830, en effet, sur décision du maire Prunelle*, Lyon possède deux bibliothèques publiques : la bibliothèque municipale,

installée dans les locaux du Collège royal (l'actuel lycée Ampère) et la bibliothèque du Palais des Arts (l'actuel musée Saint-Pierre) née de la fusion de la bibliothèque de l'Académie avec celles de la société d'agriculture, de la société de médecine, de l'École de dessin, de la société linnéenne, de la société de pharmacie ainsi que de l'apport d'une collection de livres appartenant au Museum d'histoire naturelle. Prunelle a souhaité que la bibliothèque municipale reste consacrée aux belles-lettres, à la théologie et à la jurisprudence, et que la bibliothèque du Palais des Arts se spécialise dans les sciences, les techniques et les arts. Suivant un testament en date du 23 octobre 1763, l'Académie était légataire du fonds Adamoli*, fort de 5 600 volumes, augmenté ensuite de nombreux documents. Cette bibliothèque académique avait connu bien des tribulations. Elle devait être transférée en 1792 au Collège, dans la salle Villeroy, aux côtés de la bibliothèque municipale, mais s'est retrouvée entassée dans les combles du Palais-Saint-Pierre avec les bibliothèques des couvents. « *Là, selon un de ses futurs bibliothécaires, Delandine*, d'officieuses araignées couvrirent de leurs toiles épaisses les scellés apposés sur la serrure du local qui la renfermait et elle y fut heureusement oubliée* », ce qui lui évita le sort de la bibliothèque municipale endommagée par les bombes qui écrasèrent le Collège lors de la répression de la rébellion de 1793. Après restauration des locaux, elle avait rejoint la bibliothèque municipale et retrouvé la salle Villeroy ornée alors par le portrait d'Adamoli. En 1800, l'Académie, qui avait été supprimée par la Convention, renaît sous le nom d'Athénée. Elle réclame le retour de ses livres, accordé en 1824 par le maire Pierre Thomas Rambaud*, avec un nouveau local au Palais des Arts. À partir de 1828, la bibliothèque de l'Académie est ouverte au public deux fois par semaine. Elle reçoit, à partir de 1831, l'adjonction des ouvrages des autres constituantes de la nouvelle bibliothèque créée par Prunelle, chacune de ces constituantes restant propriétaire de ses ouvrages et devant participer à l'entretien et à l'enrichissement du fonds. La société d'agriculture, la linnéenne et la société de pharmacie se retirent dès 1849. Nommé bibliothécaire en 1841, après Pichard* et Commarmond*, Monfalcon, avec l'aide du maire Terme*, fait des achats considérables, notamment en sciences, réorganise complètement la bibliothèque et établit un catalogue général orné d'illustrations et de portraits (Terme, Adamoli), substitué aux catalogues spéciaux et édité par Louis Perrin*. La bibliothèque contient notamment de grands ouvrages d'« *anatomie à figures* », des ouvrages sur l'industrie de la soie, de précieuses partitions musicales, une collection d'estampes. Ouverte à partir de 1836 tous les jours non fériés, elle est fréquentée par un « *public nombreux et choisi* » de médecins, de magistrats, de chimistes, d'industriels, mais aussi d'« *ouvriers intelligents* » ; « *une jeunesse studieuse et recueillie vient demander aux livres et aux collections de l'établissement le complément de la parole des maîtres* ». Fraisse, que nous venons de citer, remplit ses fonctions jusqu'à sa mort et accroît les collections dont il facilite l'usage. Le cabinet du bibliothécaire est ouvert tous les jours et devient un lieu de rencontre et « *d'agréables causeries pour des interlocuteurs plus ou moins instruits et savants* » (Hodieu). Charles Fraisse consacre une notice au bibliophile lyonnais Jean Antoine Louis Coste* et une autre à Sain-Rousset baron de Vauxonne qui fut maire du midi de Lyon, sous le Consulat et premier adjoint de la mairie unique, sous le Premier Empire. Joséphin Souly* lui succède à la bibliothèque du Palais des Arts, qui fermera ses portes le 1^{er} octobre 1912, chacune de ses constituantes ayant repris et déménagé ses collections (J.F. Lutz). Chevalier de la Légion d'honneur (24 juin 1867, LH/1022/22). Charles Antoine

Fraisse était, au moment de son décès, marié à Françoise Rojon. Il avait eu de Louise Nelly, « *peintre en imitation* », deux enfants naturels. Armand (Paris 1829-Lyon 14 mai 1877) a été journaliste au *Salut public*, où il tenait notamment la rubrique théâtrale et bibliographique. Il a fait dans ce journal, le 21 septembre 1857, une critique positive des *Fleurs du Mal* ; tout en reprochant à Baudelaire un côté tapageur destiné à scandaliser le public pour le rameuter (il lui reproche les facilités de sa « Charogne »), il déclare que, « *en dégageant le volume de M. Baudelaire de toutes ses énormités calculées et souvent de mauvais goût, il reste un poète triste, amer [...] doué d'une rare puissance d'imagination* ». En retour, Baudelaire, entretenant avec lui une correspondance sur la poésie et l'art, reconnaîtra en lui, comme ses contemporains, un « *lettré de race à l'esprit fin et élégant* », lui reprochera son appétence pour les drogues (M. Souria). Marie Caroline Louise, née à la Croix-Rousse le 11 juillet 1841 et reconnue le 18 septembre 1850 alors que son père était domicilié rue Centrale (act. rue de Brest), a épousé le 9 juillet 1868, Henri Bredin, alors employé de commerce devenu ensuite « *savant chimiste* » dans une importante entreprise de teinturerie, fils de Louis Auguste Raphaël Bredin (1805-1865), professeur puis directeur de l'école vétérinaire, également membre du conseil municipal de 1848 à 1851, lui-même fils de Claude Julien Bredin* (1776-1854) et petit-fils de Louis Bredin* (1738-1813), tous deux directeurs de l'école vétérinaire. Charles Fraisse, après une longue maladie (cancer ?) est décédé à son domicile 80 rue des Trois Artichauts Lyon 5^e, le 26 juin 1870, décès déclaré le 27 par son gendre Henri Bredin. Il a été inhumé au cimetière de Loyasse après une cérémonie à l'église Saint-Irénée, le 28 juin.

ACADÉMIE

Sur un rapport de Monfalcon et Grandperret* du 7 février 1850 (Ac.Ms279-III pièce 76), il est élu en 1850 au fauteuil 4, section 3 Lettres. Il prononce son discours de réception le 18 mars 1851 : *Notice sur la bibliothèque du Palais des Arts*, Lyon : Léon Boitel, 1851. Secrétaire général de la classe des lettres de 1858 à 1862, il communique une *Notice sur le Docteur Louis Philippe Auguste Gauthier** (MEM S 2, 1852) et prononce plusieurs éloges funèbres : *Éloge funèbre du docteur Bonnet** (MEM L 7, 1858-1859). – *Éloge funèbre de M. Dumas** (Ac.Ms403 f°177-181, MEM L II, 1862-1863). – *Éloge funèbre de M. Genod** (*Ibidem*). Il écrit également, dans la *Revue du Lyonnais (RLY)*, une importante notice nécrologique sur son ami Jérôme Morin. Il démissionne pour raisons de santé en 1869. Louis Hénou* , président en exercice, Edmé-Camille Martin-Daussigny* alors directeur des musées de Lyon, au nom des fonctionnaires du Palais des Arts, et Jean-Louis Guillard* , en tant qu'ami, ont pris la parole à ses obsèques. Le texte de leurs discours ne semble pas avoir été conservé.

BIBLIOGRAPHIE

N. Bez, *La ville des aumônes, tableau des œuvres de charité de la ville de Lyon*, Lyon : Librairie chrétienne, 1840. – A. Hodieu, « *Notice nécrologique* », *RLY* 10, 1870, p.173-183. – A. Vingtrinier, *Notes sur Fraisse*, *AML* : dossiers de presse, sous-série 3CP. – M. Souriau, *Histoire du Parnasse*, Paris : Ed. Spes, 1929. – Guiart 1941. – C. Pichois et V. Pichois, *Armand Fraisse et Baudelaire*, Gembloux : Ed. Duculot, 1973. – Gérard Corneloup, *DHL*. – David 2000. –

J.F. Lutz, *Dons et legs à la bibliothèque municipale de Lyon 1850-1950*, Mémoire et diplôme de conservateur des bibliothèques, *ENSSIB*, 2003. – St. Le Tourneur, *DBF*.

ICONOGRAPHIE

Photographie, cadre noir et or, 42 x 32 cm. Musée historique de la faculté de médecine de Lyon.

MANUSCRITS

Rapport sur la nature de l'hommage à rendre à M. Mathieu Bonnafous, 11 mai 1852 (Ac.Ms279-III pièce 76). – *Rapport sur la candidature de MM. Bellin, Legeay, Durieu*, Arlès-Dufour*, Barault-Rousson*, 4 août 1854 (Ac.Ms279-III pièce 101). – *Rapport sur la candidature de M. Dujardin*, 29 août 1854 (Ac.Ms279-III pièce 106). – *Rapport sur la candidature de MM. Barault-Bouillon et Jolibois*, 28 novembre 1854 (Ac.Ms279-III pièce 108). – *Rapport sur la candidature de M. Durieu*, 1854 (Ac.Ms279-III pièce 109). – *Rapport sur la candidature de MM. Jules Pautet et Charrin*, 1854, (Ac.Ms279-III pièce 111). – *Rapport sur la candidature de M. Legeay*, 28 novembre 1854 (Ac.Ms279-III pièce 112 et 114). – *Rapport sur la candidature de M. Legeay et Tisseur**, 27 mai 1856 (Ac.Ms279-III pièce 124). – *Rapport sur la candidature de M. Louis Perrin**, 18 août 1857 (Ac.Ms279-III pièce 137). – *Rapport sur la candidature de M. Mantellier*, 24 novembre 1857 (Ac.Ms279-III pièce 138). – *Rapport sur la candidature de MM. l'abbé Cochet et Bacci de la Mirandole* (Ac.Ms279-III pièce 145). – *Lettre de Dumortier* du 4 avril 1862 au Dr. Fraisse sur une pluie de terre* (Ac.Ms356 chemise 11 f°726-740). – *Ensemble de pièces 1 à 17 copiées dans les années 1840-1850 sur les délibérations municipales relatives notamment à la reconstruction et aux embellissements de Lyon* (Ac.Ms403 f°18 à 57). – *Fragment du mémoire sur Lyon correspondant aux pièces 1 à 17 répertoriées ci-dessus* (Ac.Ms403 f°187-1999). – *Notice biographique de Sain-Rousset, baron de Vauxonne* (Ac.Ms403 f°182-185). – *Billet « Quel châtiment voyez-vous convenable d'imposer aux donateurs de la Société des secours hivernaux? »* (Ac.Ms403 f°186).

PUBLICATIONS

Avec F. François, *Répertoire complet et analyse des diverses méthodes de traitement appliquées au choléra morbus en France et dans les pays étrangers*, Paris : Mansut, 1832. – Avec Ramadier et Boyron, *Du choléra morbus à Marseille*, Paris : Trinquart; Lyon : Aynès, 1835. – M. Candy, *Rapport sur le choléra morbus, épidémie de Paris, 1849, présenté à M. Le maire et au conseil municipal de Lyon par MM. Fraisse, Brévard et Candy*, Lyon : Imp. de Rodanet, 1849. – *Quelques mots sur l'homéopathie, à propos de la brochure l'homéopathie jugée par elle-même au dispensaire spécial par M. Leriche*, Lyon : Imp. de Boursy, 1843. – *Notice historique sur J.L.A. Coste*, Lyon : Léon Boitel, 1851. – *Providence des jeunes orphelins fondée à Lyon par Anne Denuzière, notice historique de cet établissement*, Lyon : Boitel, 1852. – « Allocution à l'enterrement de J. Morin » *RLY* 23-2, 1861, p. 66-70.